Envoyé en préfecture le 23/06/2022
Reçu en préfecture le 23/06/2022
Affiché le 23/06/2022
ID : 052-215200403-20220620-DEL2022_46-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2022- 46**

DEPARTEMENT
Haute-Marne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

OBJET

Demande d'autorisation d'un prêt d'un montant de 950 000.00 € pour des travaux d'investissement pour la Commune de Bourbonne les Bains

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 23 juin 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 15 juin 2022

Du lundi 20 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux le 20 juin, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procurations : Sébastien HUMBLOT à Lydia FALLOT, Amélie MOLTER à Emilie BEAU

Etaient absents excusés : Sébastien HUMBLOT, Amélie MOLTER

Etaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

***CONSIDERANT** que pour financer les travaux d'investissement inscrits au Budget Principal 2022, il est nécessaire de recourir à l'emprunt,*

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, indique à l'assemblée que la Commune souhaite effectuer un emprunt concernant les travaux d'investissements.

Il demande donc à l'assemblée de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à faire des demandes de financement auprès de plusieurs banques avec le cahier des charges suivant :

Montant : 950 000.00 €

Durée : 10 ans

Echéances : mensuelles et constantes

Type de prêt : taux fixe à capital progressif

Envoyé en préfecture le 23/06/2022
Reçu en préfecture le 23/06/2022
Affiché le 23/06/2022
ID : 052-215200403-20220620-DEL2022_46-DE

Taux fixe garanti

Frais financiers identifiés

Remboursement anticipé : libre remboursement sans pénalité, ni intérêt spécifique

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire des demandes de financement auprès de plusieurs banques concernant un prêt de 950 000.00 € pour des travaux d'investissement pour la Commune de Bourbonne les Bains.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 23 juin 2022

Le Maire

MAIRIE de BOURBONNE-LES-BAINS Haute-Marne

Monsieur André NOIROT